



PROJET SPORTIF 2022 EQUIPE HAUTS-DE-FRANCE



PRINCIPES GÉNÉRAUX DE SÉLECTION

Ces principes généraux de sélection sont communs à l'ensemble des disciplines du cyclisme :

Les modalités de sélections ci-dessous doivent aider à choisir les coureurs ou les pilotes ayant le niveau sportif minimum pour aller concourir au niveau national, sur les coupes de France et les championnats de France.

Ces critères de sélections doivent aussi permettre aux coureurs de pouvoir évaluer le niveau sportif minimum à atteindre afin de pouvoir évoluer au niveau national.



En préambule de ces critères, pour chaque sélection, rentreront en compte 4 facteurs incontournables afin de porter le maillot du Comité Régional Hauts-De-France :

- La condition physique et la marge de progression,
- L'aptitude au parcours de la compétition ou aux spécificités de la discipline,
- La capacité d'intégration au collectif et l'implication dans les stages de préparation,
- Le respect du rôle défini par le Conseiller Technique Régional ou du Cadre Technique responsable de la sélection.

1/ Le Conseiller Technique Sportif est le sélectionneur, il arrêtera la sélection sur proposition du ou des membres de l'Equipe Technique Régionale concerné(s) par la discipline, en fonction des critères établis.

2/ Les athlètes ayant satisfaits aux critères énoncés ci-dessous deviennent sélectionnables au sein de l'équipe Hauts-De-France pour participer aux épreuves référencées.

3/ Le sélectionneur effectuera son choix parmi les athlètes sélectionnables dans l'intérêt de l'équipe des Hauts-De-France. Il sera tenu compte des capacités du sportif à s'intégrer dans un collectif, de l'état de forme au moment de la sélection, de son évolution probable et de la spécificité de l'épreuve.

4/ La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Ce(s) dernier(s) peut (vent) être désigné(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

5/ Le CTS pourra, à tout moment, retirer de la liste des athlètes sélectionnables ou sélectionnés, tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans les conditions optimales la compétition ou le stage pour lequel il est retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication prononcée par le médecin régional ou d'un comportement répréhensible. (Lois et règlements nationaux ou internationaux)

6/ Les athlètes s'engagent à honorer toute sélection en équipe régionale (stages et compétitions). Le refus d'une sélection entraînera l'impossibilité de courir le week-end concerné. Exception faite des sélections en équipe nationale, tout autre motif sera laissé à l'appréciation du CTS. Tout refus pourra être rédhibitoire pour la suite de la saison.

7/ Le sélectionneur se réserve le droit de ne pas appliquer les quotas attribués au comité régional.

8/ Si le nombre d'athlètes sélectionnables est supérieur au quota attribué au comité régional, le sélectionneur établira un ordre d'accès à la sélection.

9/ Quel que soit son niveau sportif, tout athlète qui enfreindrait les règles de l'éthique du sport, ne pourrait être sélectionné dans l'équipe régionale des Hauts-De-France.

10/ Toute sélection implique l'acceptation et la signature du règlement des sélections régionales.

11/ L'ensemble des résultats acquis hors du comité régional ne seront pris en compte que s'ils sont transmis au CTR dans les délais de sélection : f.marillaud@ffc.fr .

ACTIVITE BMX

PROJET SPORTIF 2022 :

Mise en veille de l'Equipe Avenir BMX Hauts de France pour la saison 2022.

Afin d'accompagner les pilotes dans leur parcours de formation, le comité régional des Hauts-de-France organise au cours de la saison 2022 différents stages à destination d'un public compétiteur.

Les objectifs sont les suivants :

- Perfectionner les aspects technico-tactiques,
- Améliorer les résultats sur les échéances nationales et internationales « intermédiaires »,
- Avoir un suivi plus régulier des jeunes identifiés.

1/ Stage de préparation au Challenge France Lille

Lieu : Lille

Date : 06 mars 2022

Public : Pupilles et moins (matin) ; Benjamins et Minimes (après-midi)

Encadrement : Hugo DORVAL, Estefania MANTILLA + 1 personne

Participation : inscription via formulaire en ligne (*dans la limite de 35 pilotes/demi-journée*)

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=EXwZaWBXtkCmvszsGcMtaMA3rHy2IHFLkGXLn1HO8v5UNjhMU01KTTVBWVg1VzNIQk5ITE5UWkwXNS4u>

2/ Stage butte à 5 mètres (collectif Equipe Avenir)

Lieu : Besançon

Date : 11 et 12 avril 2022

Public : Minimes 2 à Juniors 1

Encadrement : Hugo DORVAL, + 1 éducateur

Participation : sélection régionale

3/ Stage de préparation au Trophée de France BMX

Lieu : à définir

Date : 08 juin 2022

Public : Pupilles et moins (matin) ; Benjamins et Minimes (après-midi)

Encadrement : Hugo DORVAL, Charlotte DEVOLDER, Estefania MANTILLA + 1 personne

Participation : inscription via formulaire en ligne (*dans la limite de 35 pilotes*)

Lien formulaire à venir

4/ Stage butte à 8 mètres (collectif Equipe Avenir)

Lieu : Bourges

Date : 25 au 27 octobre 2022

Public : Minimes 2 à juniors 1

Encadrement : Hugo DORVAL, + 1 éducateur

Participation : sélection régionale

CRITERES DE SELECTION POUR LES STAGES « COLLECTIF EQUIPE AVENIR »

Stages « collectif Equipe Avenir » : 11 et 12/04 ; 25 au 27/10/2022

Sélection communiquée 15 jours avant le stage :

La sélection concerne les pilotes filles et garçons des catégories minimales, cadets et juniors avec comme ordre de priorité :

- Être rentré en finale du championnat de France, demi-finale du championnat d'Europe, demi-finale du championnat du Monde,
- Être rentré en 1/4 du championnat d'Europe, 1/4 du championnat du Monde,
- Être rentré en 1/2 du championnat de France,
- TOP 10 coupe de France,
- TOP 10 classement par points.

Le collectif sera composé de plus ou moins 12 pilotes ; selon les performances des pilotes de la région. Le port du maillot de la région sera obligatoire lors des différents stages.



Fabien MARILLAUD,
CTR CYCLISME HDF.